

Septembre 2008

AVECin Association Vaudoise des EnseignantEs du Cycle initial

SPV

Ch. des Allinges 2

1006 Lausanne

**Vous convie à son Assemblée Générale
le mercredi 29 octobre de 14h30 à 17h
à la salle des Pressoirs à Lonay
ainsi qu'à l'apéritif qui suivra**

1. Accueil et message de la présidente
2. Messages des invités
3. Mise en discussion du procès-verbal (www.spv-vd.ch)
5. Mise en discussion du rapport d'activité du comité
4. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes
5. Démissions au comité
6. Election au comité
7. Négociations DECFO/SYSREM
8. Divers
9. L'école enfantine vaudoise, quelle histoire ?: Yvonne Cook

Les propositions individuelles peuvent être envoyées à la Présidente jusqu'au vendredi 10 octobre : Monique Capt, Aloys-Fauquez 53 1018 Lausanne, moniquecapt@citycable.ch

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous transmettons nos plus cordiales salutations

Pour le comité de l'AVECin

La présidente

Monique Capt

Annexe : Plan

Rapport d'activité 2007-2008

Le futur plan d'étude vaudois spécifique au Cin cède sa place au plan d'étude romand

Le 21 novembre 2007, environ 150 enseignant-es du cycle initial se retrouvaient en assemblée générale, au Mont-sur Lausanne.

Invitée pour répondre à l'appel du comité qui s'inquiétait de la suite donnée aux travaux de la Commission Cin (mandatée pour l'élaboration d'un plan d'étude vaudois spécifique au cycle initial), Madame Anne-Catherine Lyon donna tout d'abord quittance de l'excellent travail de la Commission. Elle présenta ensuite la Convention scolaire romande et son corollaire « le plan d'étude romand » qui entrera en vigueur dans le canton de Vaud prochainement... et remplacera, de fait, le plan d'étude vaudois...

Les « 26 mesures pour une école de la réussite

et les horaires des élèves du cycle initial :

Dans sa réponse au comité de la SPV, le comité de l'AVECIN a établi un lien entre l'horaire des élèves du Cin et le probable futur horaire des maîtres généralistes de ce cycle.

Dans cette perspective, il propose une légère augmentation du temps de présence en classe des élèves (environ 1600 périodes au lieu des 1450-1500 actuelles) tout en gardant le principe d'un calcul des périodes sur deux ans qui permet une certaine flexibilité dans l'organisation et respecte les particularités régionales.

Il défend un horaire plus léger pour les élèves de première année, cet horaire restant toutefois identique tout au long de l'année.

Il propose un temps d'accueil pédagogique d'une durée définie qui autorise une certaine souplesse dans l'arrivée des élèves et donne la possibilité aux enseignant-es de s'occuper de petits groupes d'enfants.

Néanmoins, la différence du nombre de périodes suivies par un élève qui serait présent la journée entière par rapport à celui qui arriverait régulièrement en fin de période d'accueil pose un autre problème que le comité de l'AVECIN débat actuellement.

(Lors de l'assemblée générale, des enseignant-es ont fait part de leur souci, voire de leur opposition à ce projet. Elles mettent en doute sa faisabilité dans les communes où le transport par bus impose l'heure d'arrivée des élèves).

Enquête sur les horaires

Afin de se faire une idée plus précise de la réalité du terrain en matière d'horaire des élèves et pour lui permettre d'affiner ses positions, le comité a demandé aux collègues de bien vouloir répondre à quelques questions concernant la fréquentation du Cin (horaire des début et fin d'école, horaire progressif, trajet en bus, cours de CIF).

La diversité des réponses et des commentaires qui sont parfois totalement contradictoires ne permettent pas de dégager une position claire et majoritaire qui orienterait le débat... hormis ce qui pourrait se lire en filigrane, à savoir la satisfaction de presque toutes et tous vis-à-vis de son propre horaire...

HEP-SPV

Au mois de juin dernier, les présidents des associations de la SPV et le comité cantonal ont dialogué avec les responsables de la HEP. En ce qui concerne plus spécifiquement l'enseignement dans les degrés -2+2, une volonté d'enrichissement des contenus a été affirmée. Après que la SPV a obtenu de figurer au sein du Conseil de la recherche de la HEP, elle ne peut que se réjouir de voir consolidés ses liens avec l'institut de formation des maîtres.

Intégration

Un groupe de travail sur l'intégration dans les classes ordinaires d'élèves présentant certains troubles de comportement ou liés à des handicaps a été mis sur pied et mandaté pour étude par le DFJC. Il réunit divers intervenants en lien avec cette problématique dont Alice Conod, présidente de l'AVMP, qui représente la SPV.

Afin de relayer plus spécifiquement les inquiétudes d'enseignant-es en réelles difficultés dans leur classe avec des élèves présentant de graves problèmes de comportement, les président-es de la SPV de l'AVMP et de l'AVECIN ont été reçu-es en dehors de ce groupe de travail par la direction du SESAF. Cette rencontre enrichissante a débouché sur une possibilité de « témoignage » au sein du groupe cité ci-dessus. Une enseignante, membre du comité de l'AVECIN a pu raconter son vécu quotidien et présenter les difficultés que pose l'intégration de deux enfants diagnostiqués comme « ayant des problèmes de comportement » dans une classe ordinaire.

Afin d'étudier plus spécifiquement les divers aspects de l'intégration, plusieurs sous-groupe de travail de *conception pédagogique* ont été nouvellement créés dont celui de *l'intervention précoce* s'occupant des enfants en âge pré-scolaire et de cycle initial. Sous la conduite de Madame Suzanne Gardner, enseignante à Nyon et de Monsieur Frédéric Jaunin, ce groupe rassemblera diverses personnes compétentes ainsi que Mireille Brignoli représentante officielle de l'AVECIN.

Matériel pédagogique

Les documents de réquisitions pour l'année scolaire 2008-2009 sont parvenus dernièrement et l'on y trouve, cette année encore, les mêmes jeux pour les classes enfantines. Le comité déplore cet état de fait et rappelle qu'il a longtemps eu la possibilité de tester de nouveaux jeux avant de les proposer comme matériel pédagogique à la DGEO. Ce mandat a été, semble-t-il, donné ensuite à la Commission Cin, Commission qui a été dissoute en juin 2007. Le comité a interpellé dernièrement la Direction afin de connaître les nouvelles modalités de choix du matériel pédagogique pour le Cin .

Notre demande a été entendue puisque deux membres du comité ont été reçus au mois d'août par Madame Annie Cherpillod, actuelle responsable du Cin et Monsieur Nicolas Ryser responsable des moyens d'enseignement. Un accord a facilement été trouvé qui permet à l'AVECIN de proposer des jeux ou du matériel pédagogique utile dans une classe enfantine. Ceux-ci seront ensuite analysés par des experts avant d'être présentés lors des réquisitions. Mélanie Leresche, responsable de ce dossier a réuni quelques membres du comité pour établir une première liste de propositions à présenter à la DGEO.

Rencontre avec Madame Sylviane Tinembart (HEP)

Le 13 avril, le comité a eu le plaisir de rencontrer Madame Sylviane Tinembart, responsable de la formation continue à la HEP, et de lui faire part de quelques doléances concernant la formation continue des enseignantes du cycle initial.

Ont été évoqués par le comité de l'AVECIN:

- Les cours d'approfondissement professionnel et de développement personnel qui conviennent aux enseignant-es de tous les degrés et dont l'AVECIN reconnaît la qualité.

Mais aussi :

- Les cours généraux offerts aux enseignant-es de tous les degrés qui sont la plupart du temps donnés en regard d'un âge moyen des élèves et où les tout jeunes sont souvent ignorés.
- La nécessité d'une formation des ancien-nes enseignant-es aux nouveautés : évaluation par compétences, construction de séquences didactiques, conduites observables en considération du PER (plan d'étude romand).
- Un renforcement de toutes les didactiques en fonction du PER.
- Les mathématiques et le fait que le classeur d'activités mathématiques au cycle initial ne se trouve pas dans toutes les classes.
- Le français et les différences en termes de fonctionnement et d'objectifs.
- L'éducation des perceptions qui, depuis qu'elle n'est plus enseignée sous forme de branche est oubliée.
- L'organisation de l'année en fonction des objectifs.
- Les savoir-faire pratiques.

Il nous a été répondu que :

- Les cours dont le contenu est fortement axé sur la théorie ont été quelque peu désertés ces dernières années.
- La HEP manque de formateurs spécialistes du CIN.
- La HEP vient de signer un accord intercantonal qui permettra aux enseignant-es de suivre leurs cours de formation continue dans d'autres HEP, mais aussi à la HEP-Vaud, de faire venir des formateurs des autres cantons.

Madame Tinembart propose d'élaborer un projet de formation continue destiné aux enseignant-es du CIN sous la forme d'un module spécifique (éventuellement) qui soit axé sur les didactiques du français, CE, AVI (arts visuels) et l'EDP. Elle reprendra contact avec le comité au mois de septembre.

Un statut transitoire pour les enseignant-es Cin

Après d'âpres discussions, les négociations ont abouti à un statut transitoire à temps complet de 24 périodes payées en classe 9 – 7,41%, (correspondant en salaire effectif à la classe 8) alors qu'un statut réel de 24/28 serait équivalent à la classe 9 -14,3%. C'est la ténacité des négociateurs de la FSF et de la SPV qui a permis ce résultat.

Des informations complémentaires seront données lors de l'assemblée.

L'école enfantine vaudoise, quelle histoire...?

Si aujourd'hui, de grands chamboulements se préparent à révolutionner le cycle initial ou l'école enfantine, serait-il possible que les racines de ces changements portent certaines traces de notre histoire d'école des siècles précédents ? La Fondation vaudoise du patrimoine scolaire, par l'intermédiaire d'Yvonne Cook engagée comme archiviste et chercheuse en histoire de l'éducation, brossera un rapide historique des enjeux de l'école enfantine dès la création du canton lémanique (1799) à nos jours. Elle exposera chronologiquement quelques événements politiques et pédagogiques qui ont donné une certaine assise à l'école enfantine d'aujourd'hui, au point de la rendre obligatoire et de lui avoir permis d'entrer dans la formation des enseignants au niveau d'une HEP.

Le comité la remercie de sa présence et se réjouit de découvrir, au travers de cette présentation, comment l'école de 1800 a évolué au travers d'événements anodins ou marquants pour proposer de tels chamboulements en 2010.

Pour le comité : Monique Capt